

SUISSE

Au cours des deux dernières décennies, la Suisse a connu une des croissances du PIB les plus faibles de la zone OCDE, imputable pour l'essentiel à des gains de productivité très modestes. Le revenu par habitant demeure toutefois élevé.

Priorités reposant sur des indicateurs

Poursuivre la libéralisation des services professionnels

Le marché intérieur des services professionnels se caractérise par une segmentation excessive. Diverses dispositions réglementaires cantonales, notamment celles qui prévoient des permis de travail spéciaux, constituent des barrières à l'entrée et entravent le jeu de la concurrence.

Mesures prises : Les autorités ont adopté une loi-cadre, la loi sur le marché intérieur (LMI), en vue de réduire cette segmentation en imposant des directives générales pour les réglementations cantonales touchant aux activités professionnelles. Des progrès ont été accomplis pour la reconnaissance des certificats de capacité entre cantons, mais l'exercice d'une activité est encore souvent subordonné à l'obtention d'une autorisation.

Recommandations : Réviser la LMI pour y intégrer des dispositions mentionnant expressément la liberté d'établissement dans tous les cantons. La Commission de la concurrence (COMCO) devrait être habilitée à former des recours en justice en cas de pratiques restrictives et à faire respecter l'obligation de conformité des règles cantonales aux principes de la LMI.

Réduire les barrières à l'entrée dans les industries de réseau

La libéralisation des industries de réseau reste partielle et varie suivant les secteurs, ce qui offre des possibilités supplémentaires de gains de productivité et de baisses de prix, ces derniers étant généralement nettement supérieurs à la moyenne OCDE.

Mesures prises : Une réforme du secteur de l'électricité été rejetée par votation populaire en 2002. Une ouverture partielle des services postaux à la concurrence est en cours d'examen.

Recommandations : Accorder une importance prioritaire au dégroupage de la boucle locale dans les télécommunications. Dans les secteurs de l'électricité et du gaz, libéraliser les marchés d'une manière compatible avec la réforme engagée dans l'Union européenne et mettre sur pied des autorités de régulation fortes et indépendantes, afin de garantir un accès équitable au marché. Accélérer la libéralisation des services postaux.

Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien global à l'agriculture est le plus élevé de la zone OCDE depuis le milieu des années 90. Le manque de concurrence étrangère se traduit par des prix alimentaires plus élevés que dans les autres pays, et par l'affectation persistante de ressources en excès à des activités dont la productivité est faible.

Mesures prises : Un certain nombre d'initiatives ont permis de réorienter le soutien à l'agriculture vers des instruments plus respectueux des lois du marché, mais le niveau de soutien des prix du marché demeure élevé. L'aide à l'agriculture, qui repose maintenant davantage sur des paiements directs, a été liée en partie à des objectifs environnementaux.

Recommandations : Réduire la protection et l'assistance excessive dont bénéficie l'agriculture, et accélérer le découplage entre aides et production. Les objectifs environnementaux clairement identifiés devraient être poursuivis directement, et non servir de justification au maintien d'un niveau très élevé de soutien à l'agriculture.

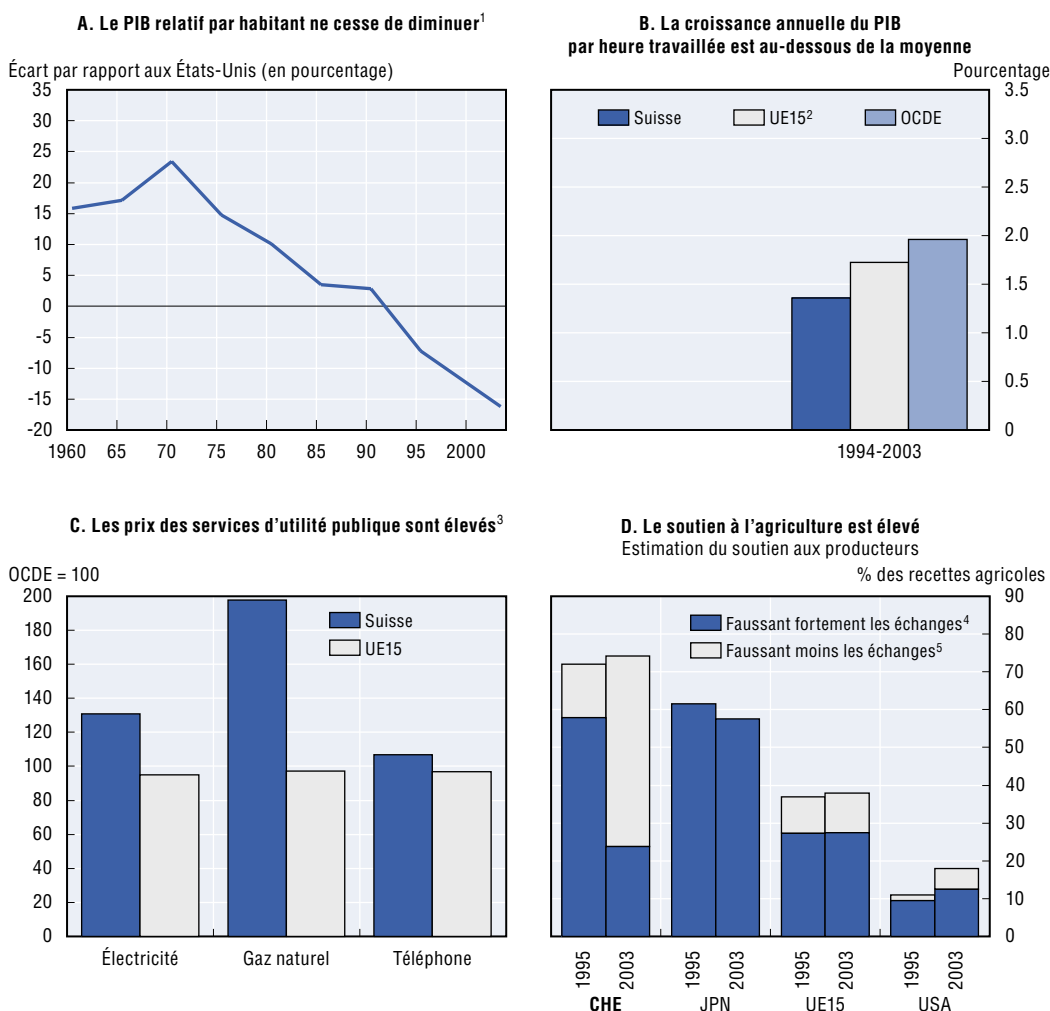
Autres priorités essentielles

- La forte augmentation de la pression fiscale depuis les années 90 doit être interrompue, ce qui implique une modification durable de l'évolution tendancielle des dépenses publiques. Cela passe par des réformes structurelles des programmes sociaux, en particulier du régime d'assurance invalidité, afin d'endiguer l'augmentation du nombre de rentes versées.
- La hausse des dépenses médicales devrait être contenue par le biais d'un renforcement de la concurrence dans le secteur des soins de santé. Dans le domaine des soins ambulatoires, la suppression de l'obligation faite aux assureurs maladie de collaborer avec tous les fournisseurs de prestations (dite « obligation de contracter ») stimulerait la concurrence entre les fournisseurs et améliorerait la maîtrise de l'offre. Les obstacles à une concurrence étrangère efficace dans le secteur des produits pharmaceutiques devraient être levés.

Indicateurs structurels

	1990	1995	2000	2003
Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage)	1.4	0.2	1.0	0.6
Taux d'emploi tendanciel	84.0	84.7	84.9	85.3
Taux d'activité tendanciel	85.5	86.9	86.9	87.2
Taux de chômage structurel (NAIRU)	1.7	2.5	2.2	2.2

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.



1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.
3. Chiffres de 2003 ou dernières données disponibles pour l'électricité et le gaz naturel ; données de mai 2004 correspondant au panier OCDE composite de redevances téléphoniques pour les usagers professionnels.
4. Soutien des prix du marché et paiements fondés sur les extrants produits et les entrants consommés.
5. Paiements au titre de la superficie/du nombre d'animaux, des droits antérieurs et du revenu total d'exploitation.

Source : Graphiques A et B : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, No. 76 ; graphique C : OCDE, *Energy Prices and Taxes*, 2004 et OCDE, Base de données des perspectives de communications ; graphique D : OCDE, Base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.